



PHOTO : LA MAISON DE RODOLPHE

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI DU **21 MAI 2015**

STATUANT SUR **L'EXERCICE 2014**

01/06/2015 / RA 2014 V19

RAPPORT MORAL 2014

Dans la situation tendue que nous connaissons dans le secteur de l'hébergement et du logement en raison notamment du décalage entre l'offre et la demande d'hébergement, LE FOYER poursuit sa lente mutation interne.

L'adoption du Projet Associatif lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2013 a été un préalable permettant au FOYER de réaffirmer et actualiser ses missions et ses valeurs dans le contexte qui est le sien, sans perdre ni son âme ni sa finalité. Cette évolution est rendue nécessaire par la taille atteinte par LE FOYER aujourd'hui. Évolution peut-être parfois perçue comme une prise en main technocratique rappelant le monde de l'entreprise, au détriment de la convivialité et des liens d'amitié qui pourraient être jugés plus vertueux et efficaces pour remplir nos missions. A ce titre, j'ai plusieurs fois entendu dire que LE FOYER a changé, qu'il n'est plus comme autrefois, qu'il se « professionnalise » trop. Le mot est lancé ! Mais c'était indispensable en raison de la dimension prise par notre association, de la dispersion de nos sites, de la raréfaction générale des ressources, de la pression des normes et des réglementations, de la recrudescence de contrôles extérieurs... Il y a une nécessité absolue à évoluer pour retrouver l'unité et le sens de nos missions, tout en garantissant aux donateurs et à ceux qui nous subventionnent une utilisation de nos ressources conforme à nos engagements.

Dans la continuité du plan d'action annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, les équipes bénévoles et salariées qui pilotent LE FOYER ont terminé le chantier de l'évaluation interne initié en 2012.

L'Abbaye de Chalais a abrité les 10 et 11 octobre 2014 une réunion d'un nouveau type regroupant les membres du Bureau et du COMEX (Comité Exécutif – équipe de direction). Lors de ces deux journées, nous avons échangé sans fard et avons partagé ensemble ce qui n'allait pas ; nous avons aussi et surtout appris à mieux nous connaître et commencé à jeter les bases d'un véritable travail collaboratif entre la gouvernance bénévole et la direction salariée. Nous nous sommes quittés avec 3 défis à relever.

Ainsi est né le « groupe Chalais » qui, après avoir travaillé sur le fonctionnement et les priorités du FOYER, a pris la décision de se réunir régulièrement pour chercher ensemble à relever ces 3 défis auxquels LE FOYER devra faire face dans les prochaines années :

DEFI N°1 : Réactualiser les missions du FOYER en restant fidèles à la vision de Gabriel ROSSET

Comment préciser aujourd'hui ces missions dans un contexte où le profil des Passagers se modifie, où la réglementation évolue, où le paysage associatif change, et surtout où le regard posé sur les plus démunis perd parfois toute empathie ?

Comment vivre sereinement le décalage entre le **temps court**, celui de l'évolution rapide des choses et le **temps long**, celui nécessaire à l'adaptation de notre organisation, des fonctions à remplir, du bâti ?

DEFI N°2 : Développer la cohésion de notre organisation

LE FOYER a beaucoup grossi ces dernières années, il a intégré des activités nouvelles. Il s'est déployé sur plusieurs sites, de tailles différentes, éloignés les uns des autres...

Nous avons besoin de redéfinir des modes de fonctionnement, de recréer et nourrir une culture commune héritée de l'histoire du FOYER mais adaptée à son format actuel.

Comment faire travailler ensemble et favoriser l'épanouissement des salariés et des bénévoles issus de sites différents, tout en développant un même sentiment d'appartenance à notre association ? Chacun doit pouvoir se sentir contribuer à la réalisation des missions, quelle que soit sa place dans notre organisation.

DEFI N°3 : Construire une organisation efficace

Comment développer une organisation économe de moyens - dont le budget doit-être équilibré - dans laquelle chacun connaît son rôle et les limites de son autonomie décisionnelle, et qui dispose d'un contrôle interne pour vérifier que nos missions soient remplies en conformité avec le Projet Associatif ?

Cela passe par une gouvernance claire et formalisée, la clarification des processus de décision, et le maintien de notre rigueur de gestion, tout cela sans défigurer notre modèle associatif tourné vers l'accueil inconditionnel des plus défavorisés.

GOVERNANCE DU FOYER

Le Bureau s'est prioritairement attelé à la clarification de la « **Gouvernance du FOYER** » : comment est dirigée et contrôlée notre association. Nous avons multiplié les réunions de travail du Bureau à ce sujet. Je tiens ici à remercier ses membres qui ont accepté cette surcharge avec beaucoup de bonne volonté et un vrai souci de clarification de notre organisation.

Le rôle et la composition des instances, les missions et les responsabilités de ses membres, les relations entre les instances élues et la direction opérationnelle, les relations entre les bénévoles et les salariés... ont été, sont encore, examinés et pesés avec soin.

Le Conseil d'Administration en débattera également, et sera chargé de préparer une communication publique sur cette actualisation de la gouvernance du FOYER.

Cette démarche, nécessaire, confortera ceux qui nous soutiennent, et permettra de poursuivre sereinement une politique de rapprochement et de coopération associative, seule capable de répondre au défi que l'accroissement des demandes d'hébergement fait peser sur notre société.

STRATEGIE PATRIMONIALE

Sortir concrètement du rôle de bailleur social

Nous voulons réaffirmer ici que l'important patrimoine du FOYER doit en priorité correspondre à nos missions. Notre association s'est dégagée du logement il y a quelques années pour se recentrer sur son cœur de métier : **accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis**. Or nous constatons qu'un certain nombre de nos actifs immobiliers, restés à notre bilan, concernent le logement social, sans pour autant constituer un prolongement de notre action, car nous ne pouvons y orienter les personnes que nous hébergeons.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et adopté ce principe, soumet à cette Assemblée Générale une première résolution concernant l'aliénation de cinq immeubles de logements sociaux détenus par LE FOYER, conformément à l'article 10 des statuts. Le montant de cette vente sera mis en réserve pour contribuer à la réhabilitation du Centre Gabriel ROSSET.

EN CONCLUSION

Malgré un contexte particulièrement difficile en raison de l'absence totale de perspective d'amélioration sur le champ de la pauvreté et de l'exclusion, LE FOYER a commencé durant cette année écoulée un très gros travail sur lui-même pour se réformer, s'organiser et mieux communiquer. Ceci afin de mieux travailler avec les autres acteurs de l'accueil et de l'hébergement, qu'il s'agisse de la Maison de la Veille Sociale, de nos partenaires ou de nos financeurs. Ce travail devra se poursuivre dans les années à venir.

Nous ne pouvons plus agir seuls dans notre coin. Si l'avenir n'est guère brillant pour l'hébergement d'urgence, c'est seulement avec nos partenaires que nous pourrons faire entendre notre voix. Une voix pour rappeler à ceux qui nous gouvernent que seuls des actes permettront de réduire le nombre d'exclus tout en mettant la Personne humaine au centre de nos préoccupations.

Cette année je ne terminerai pas, comme les années précédentes, sur une citation de notre Fondateur. Je rappellerai seulement qu'en tant qu'héritiers et gardiens de son œuvre, nous avons été quelques-uns à avoir la chance d'être reçus en audience privée par le pape François en décembre 2014. Son message clair et limpide nous donne un cap bien utile en ces temps de mer agitée ou seule l'Espérance nous garde sereins et dans la paix, capables d'accueillir avec le sourire. *« Restez bien attaché au nom que votre fondateur a voulu donner à son œuvre : "NOTRE-DAME DES SANS-ABRI". La dimension mariale de votre dévouement me paraît essentielle. Je lui demande de vous garder sur votre route, de rendre fécond votre dévouement et de donner Foi et Espérance à tous ceux que vous rencontrez. »*

Sur cette chaleureuse exhortation je souhaite personnellement, et au nom du Conseil d'Administration, remercier pour leur dévouement et leur implication dans la vie du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, tous les bénévoles, les salariés, les amis, les partenaires, les responsables économiques et les élus qui ont permis, cette année encore, à notre association de remplir ses missions.

Dominique MENTRÉ

Président

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Il est toujours difficile de se livrer à l'exercice du rapport d'activités dans une organisation comme celle du FOYER. Que choisir, que retenir de ce qui a été réalisé, entamé, réfléchi... Comment rendre compte d'une année à travers quelques mots, quelques événements, sans oublier l'essentiel ? Exercice périlleux s'il en est... D'autant qu'il est rare qu'un projet tienne compte de la date de la clôture, et que nombre de ceux qui seront évoqués ci-dessous seront poursuivis ou développés en 2015.

L'année 2014 s'est achevée dans un contexte économique et social très tendu.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En France, une crise sociale qui s'est installée...

Un record historique du nombre de chômeurs en France a été atteint en décembre 2014, avec 3,5 millions de chômeurs recensés, soit plus de 10% de la population française. L'INSEE recense environ **141 000 personnes sans domicile, dont 30 000 enfants**. Et ce chiffre ne prend pas en compte les quelques 400 000 personnes en hébergement « contraint » chez des tiers !

Il est difficile d'évaluer précisément le nombre de personnes démunies dans notre département. Une des manières d'approcher le besoin est d'examiner la demande exprimée, notamment à travers les appels à la Veille Sociale Téléphonique - le 115 du Rhône -, ou par le nombre de demandes d'hébergement enregistrées par la Maison de la Veille Sociale (qui porte le Système Intégré d'Accueil et d'Orientation – SIAO – du Rhône).

Nous alertons depuis longtemps sur le nombre d'appels au 115 en constante augmentation. Les efforts de simplification des démarches engagées pour les appelants réduisent significativement le nombre d'appels, les usagers n'étant plus obligés d'appeler tous les jours pour confirmer leur demande d'hébergement, une fois toutes les deux semaines suffit. La demande peut s'exprimer également via la Maison de la Veille Sociale, et l'on constate dans le Rhône une moyenne de 2 130 personnes (soit 940 ménages) qui sont, quotidiennement, en demande d'hébergement et restent sans solution.

A l'autre bout du parcours d'insertion des personnes démunies qui est censé les conduire de la rue à un hébergement puis à un logement ou une structure adaptée, la situation est également tendue : au mois de juin 2014, 1,8 millions de ménages étaient en attente d'un logement social et plus de 3,5 millions de personnes considérées en situation de mal-logement sur le territoire français (source : Fondation Abbé Pierre).

Un contexte réglementaire et institutionnel en pleine mutation...

Notre territoire lyonnais se prépare, à la fin de l'année 2014, à la **création de la Métropole** qui associe les compétences de la communauté d'agglomération et celles du Conseil général du Rhône. On passe d'une mutualisation de moyens sur un territoire, à une vision globale et prospective de ce territoire.

Mentionnons également que cette réforme territoriale conduit à la création du département du Nouveau Rhône qui concerne LE FOYER à travers son site de Villefranche-sur-Saône.

Autre réforme - d'une ampleur nationale cette fois - qui a eu, à partir de juillet, un impact sur les missions du FOYER : **la réforme du financement de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)**. Cette réforme implique plusieurs changements fondamentaux pour le fonctionnement de l'Atelier et Chantier d'Insertion du FOYER : une aide au poste, financement standard unique accordée en fonction du nombre de postes agréés dans la structure, et indépendante du nombre de personnes qui occupent ces postes et qui contraignent LE FOYER à de savants calculs d'optimisation entre la mise en œuvre de ses missions et la nécessaire prise en compte de l'équilibre financier de ce dispositif. 2^e élément de cette réforme, la modulation financière de l'aide en fonction de l'efficacité de la structure (taux de sortie positive des personnes accueillies dans l'ACI, origine et profil de ces personnes...). Enfin les Contrats Uniques d'Insertion (CUI) sont remplacés par les Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

On peut ici souligner les espoirs que créent ces recompositions administratives et ces évolutions pour la prise en charge des plus démunis, pour la cohérence des politiques de lutte contre l'exclusion et pour la logique d'accompagnement vers une insertion durable.

FORMALISATION ET STRUCTURATION AU FOYER

Cette année 2014 a été pour LE FOYER le début d'un travail de fond sur la structuration et la formalisation de son organisation, qui se poursuivra dans les années à venir, dans le but de mieux remplir ses missions, de mieux répondre aux contrôles qui lui sont adressés, et d'assurer sa pérennité.

Des choix dans nos dispositifs

- **Le dispositif PERLE (Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi)** qui accompagne vers l'emploi des personnes hébergées dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) du Rhône, a permis de prouver qu'un accompagnement adapté et individualisé, une formation socle dispensée à chacun, et des relations privilégiées avec un réseau d'entreprises partenaires permettent des taux de retour à l'emploi bien supérieurs à la moyenne du secteur. En 2 ans (juin 2012 à juin 2014), PERLE a accompagné plus de 330 personnes, dont 200 ont retrouvé un emploi, durable pour la moitié d'entre elles (CDI ou CDD de plus de 6 mois).
LE FOYER, appuyé par ses partenaires, a fait le choix de pérenniser ce dispositif. Ainsi il devient le **Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi**, avec une équipe stabilisée et renforcée, et des financements élargis. Ce dispositif, financé dans sa phase expérimentale à 100% par le Fonds Social Européen, s'appuiera en 2015-2017 à moitié sur le FSE, et à moitié sur des fonds privés – entreprises et fondations, que nous remercions de leur soutien.
- En 2014, LE FOYER a également fait le choix de mettre un terme au **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)** qu'il abritait et parrainait sur son site de La Chardonnière. Ce dispositif, pensé pour l'accompagnement et l'animation de personnes en souffrance psychique s'est révélé, à l'usage, peu adapté au public accompagné, et au projet social de la structure. LE

FOYER a fait le choix de recentrer ses activités d'animation sur le site de la Chardonnière en proposant, comme dans chaque site, des activités s'adressant à tous les résidents.

Des choix dans nos implantations

- LE FOYER avait décidé de longue date de s'implanter dans l'Est Lyonnais. Ce projet s'est concrétisé en 2013 par l'achat d'un ancien bâtiment industriel à DÉCINES, son aménagement en 2014 et l'installation en novembre, de l'Atelier et Chantier d'Insertion Tri Textile. Il sera rejoint en 2015 par un nouveau Bric à Brac. Plus d'espace de stockage, une meilleure coordination entre le Bric à Brac et l'atelier de tri, une ouverture au bassin de l'emploi de DÉCINES font partie des avantages qui ont présidé à ce choix, qui est aussi une ouverture du FOYER vers l'est lyonnais, dont il était assez absent.
- LE FOYER a également fermé début décembre, le Bric à Brac situé rue Sébastien GRYPHE Lyon 7^e, et prévoit de le rouvrir (mi avril 2015) dans des locaux lui appartenant situés **rue de Toulon Lyon 7^e**, libérés de l'Atelier de Tri Textile. La surface de vente y gagnera en unité et en cohérence, et les nouveaux locaux offriront également plus de confort aux bénévoles.
- Au chapitre de la rationalisation de nos implantations, soulignons également en juillet le **déménagement de l'Accueil de Jour** situé rue Marius BERLIET (Lyon 8^e), sur le site de la Maison de Rodolphe, suivi par le déménagement en octobre d'une partie des places du **Foyer Eugène PONS**, rendus possible par l'extension construite en début d'année. Se trouvent ainsi rassemblés sur le même site un Centre d'Hébergement d'Urgence pour familles et pour hommes isolés, un Accueil de Jour, et 20 des 25 places du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Eugène Pons, pour les jeunes. La cohabitation de plusieurs dispositifs – souvent complémentaires – sur le même site permettra à terme une dynamique inter-équipes, des mutualisations de personnel et de fonctionnement qui seront bénéfiques à la fois aux Passagers et au FOYER.

Les contrôles et la structuration de notre organisation et de nos outils de travail

- LE FOYER a poursuivi en 2014 la structuration de son architecture informatique. Nous avons également lancé le projet « **EUNOMIA** », qui désigne un système informatique de gestion des usagers dont le déploiement est prévu en 2015.
- Après l'évaluation interne en 2012 et 2013, terminée en 2014 pour le secteur de l'insertion professionnelle, LE FOYER a vécu en 2014 la phase d'**évaluation externe de 3 de ses établissements** d'hébergement (La Calade, L'Accueil de Jour Maison de Rodolphe, le Foyer Eugène Pons). Ces 3 évaluations ont abouti à la recommandation du renouvellement de nos agréments, ce qui valide la qualité du travail effectué par les équipes du FOYER.
- Nous avons également procédé à l'embauche d'un **responsable de l'insertion professionnelle**, qui supervise tous les dispositifs du secteur, qu'ils soient dans le champ de l'IAE (ACI) ou pas (PERLE / Mission Emploi-Formation...). Alain EXCOFFON a rejoint l'équipe de direction fin octobre 2014, celle-ci est donc au complet avec un responsable pour chacun des 2 pôles sociaux (Accueil et Hébergement, Insertion Professionnelle), et 3 responsables de fonctions support (Ressources Humaines, Administration et Finance, Patrimoine et Travaux).
- Citons également, pour illustrer ce travail de structuration, la formalisation d'un plan pluriannuel de travaux, de procédures de gestion des caisses, des modalités de

fonctionnement des Entretiens Annuels, mais aussi la rédaction d'une stratégie de communication pour LE FOYER qui devra contribuer à mieux le faire connaître au-delà de son cercle actuel.

- Enfin LE FOYER a le souci permanent de la valorisation de ses biens immobiliers (fonciers notamment) pour conserver à l'avenir sa capacité d'investissement.

Des engagements pris avec financeurs et partenaires – travailler sur nous pour mieux travailler avec les autres

- LE FOYER a négocié et signé avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** (CPOM). Il s'agit d'un diagnostic du fonctionnement des dispositifs d'accueil et d'hébergement du FOYER (ses points forts et pistes de progression), et le partage d'un ensemble d'engagements réciproques : pour LE FOYER l'amélioration de ses méthodes de travail et de ses conditions d'accueil, pour l'État la garantie d'une stabilité des financements des dispositifs d'insertion pendant la durée du CPOM (2015 à 2017).
- LE FOYER est très présent dans les différentes instances de la **Maison de la Veille Sociale**, soit par la mise à disposition de travailleurs sociaux qui participent au dispositif d'accueil et de diagnostic des ménages en demande d'hébergement, soit par la participation aux réunions du Bureau, du C.A., du Conseil de la Veille Sociale, du collège des associations... Il importe de participer à l'amélioration continue de ce dispositif qui est aujourd'hui incontournable dans le paysage lyonnais, et dont les dysfonctionnements pèsent sur tous les acteurs du secteur.
- LE FOYER a demandé et obtenu en 2011 un agrément du **Comité de la Charte du Don en Confiance**, agrément triennal dont le renouvellement a été accordé en 2014. Cet agrément reconnaît la qualité de gestion de notre association, et nous engage à progresser dans la transparence de la gestion des dons en nature et le contrôle interne.

L'engagement dans l'hébergement d'urgence, les réponses aux problématiques nouvelles

Comme chaque année, LE FOYER a joué son rôle dans les **dispositifs d'accueil hivernal**, et notamment par l'ouverture, en plus des 16 places ouvertes chaque année à Villefranche sur Saône, d'un village temporaire de bungalows à Villeurbanne, permettant d'accueillir une centaine de personnes, à compter du mois de janvier 2014. Ce Village Temporaire a été pérennisé à l'issue du Plan Froid.

Les places d'hébergement hivernal habituellement mobilisées à la Chardonnière ont donné lieu au printemps 2014 à la création de **13 places dites de CHRS Urgence**, permettant de mieux utiliser les espaces appartenant au FOYER. Enfin l'association a renouvelé son engagement dans le plan hivernal 2014-2015 en proposant à l'État 85 places (32 chambres) au Bordeaux, qui ont été mobilisées pour des femmes seules ou des couples avec enfants en bas âge.

Au-delà de ces ouvertures de places, **LE FOYER, comme les autres acteurs de l'hébergement, est confronté à des problématiques nouvelles, et notamment de santé**, chez les Passagers accueillis. Comment prendre en compte ces nouvelles facettes de l'exclusion et de l'errance, comment accueillir et accompagner au plus près des besoins de chacun, alors que les moyens sont insuffisants, et que nos centres d'hébergements ne sont pas conçus pour accueillir des passagers porteurs de pathologies lourdes, ou en perte progressive d'autonomie, et qu'aucun autre dispositif ne les admet. Voilà la réalité

à laquelle sont confrontés les équipes salariées et bénévoles du FOYER aujourd'hui. Évolution des modalités d'accompagnement, évolution du travail social, LE FOYER a pu contribuer à la réflexion sur ces mutations lors du colloque organisé en novembre et partager ces questionnements avec d'autres.

CONCLUSION

La principale difficulté pour une organisation comme LE FOYER consiste à adapter son fonctionnement, son organisation, mais aussi son bâti (centres d'hébergement, d'accueil, lieux de travail...) au contexte mouvant décrit plus haut. Les délais de la décision, de la réflexion, de la réaction, ne sont pas les mêmes. Comment conjuguer la réponse urgente et la vision long terme, comment prendre le temps de réfléchir nos évolutions, tout en accueillant, en hébergeant, en accompagnant et en insérant quotidiennement un public qui évolue, dont les besoins parfois ne sont plus les mêmes, tout en prenant en compte les exigences de nos financeurs, les évolutions législatives (Loi ALUR, droit d'asile, etc.) ? Voilà l'un des principaux enjeux du FOYER dans les années à venir.

Loin de terminer sur une note pessimiste, je voudrais dire à quel point, dans la sinistrose ambiante, dans le sentiment d'impuissance qui parfois guette les acteurs de l'hébergement et de l'insertion, nous avons des motifs sinon de réjouissance, du moins de confiance en l'avenir : notre organisation – bien qu'ayant des pistes de progression - tire sa légitimité d'une histoire ancienne, ancrée dans le territoire lyonnais. Sa structure patrimoniale et financière, si elle doit être surveillée et améliorée, n'est pas inquiétante et lui permet de prendre le temps de la décision. Enfin, et c'est sans doute l'essentiel, LE FOYER peut compter sur la fidélité et l'implication au service de ses missions de son équipe salariée et des bénévoles, qui, par leur présence, en font une organisation si particulière, et si précieuse à la fois.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe salariée pour cette implication et cette loyauté, et l'ensemble des bénévoles qui s'engagent à nos côtés. Grâce à eux tous, LE FOYER continue de remplir ses missions, jour après jour, au bénéfice des Passagers, accueillis, hébergés, accompagnés vers un mieux-être.

Marion VEZIAN-ROLLAND

Directrice



VEILLE SOCIALE
TÉLÉPHONIQUE

LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE / LE 115 DU RHÔNE

Mission : Service national, gratuit et permanent, destiné aux personnes sans-abri et en grande difficulté. Le « 115 » du Rhône assure 24h/24 une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

Faits marquants : Depuis mai 2014, la demande d'hébergement par les usagers et les professionnels auprès du « 115 » est à renouveler toutes les deux semaines (contre le renouvellement quotidien antérieurement). Cette modification d'enregistrement de la demande engendre une baisse significative des appels. Il est donc assez complexe de faire une comparaison entre 2013 et 2014 sur différents points tels que les appels entrants, le nombre de personnes sans solution par jour...

QUELQUES CHIFFRES	2014	2013
Nombre total d'appels décrochés :	129 420	155 630
Nombre de demandes d'hébergement :	393 508	549 465
Signalements :	1 880	1 989
Places distribuées :	219 943	328 437
Nombre de personnes sans offre d'hébergement :	455 par jour	579 par jour
Personnel :	11,25 ETP	10,5 ETP
Budget annuel :	503 K€	457 K€
Financement :		
	État	100 %
		100 %



Missions : Hébergement d'Urgence inconditionnel et immédiat.

Pour hommes seuls et couples : CENTRE GABRIEL ROSSET 166 places
3 rue Père CHEVRIER – 69007 LYON

Pour familles et couples : L'AUBERGE DES FAMILLES : 38 places
21 Avenue J.F. RACLET 69007 LYON

Pour familles et isolés avec animaux : LA MAISON DE RODOLPHE : 40 places
105 rue VILLON - 69008 LYON

Pour familles : VILLAGE TEMPORAIRE : 100 places (depuis le 1er avril 2014)
24 Avenue Alfred de MUSSET 69100 VILLEURBANNE

Service associé : PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (P.A.R.) : 30 places
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Faits marquants : Ouverture du Village Temporaire à Villeurbanne d'une capacité de 100 places. Augmentation du nombre de nuitées. Baisse du nombre de personnes différentes.

QUELQUES CHIFFRES	2014	2013
Capacité d'accueil (Hébergement d'Urgence)	344	244
- Places en surcapacité (moyenne sur l'année)	12	13
- Nuitées :	113 929	93 844
- Personnes différentes accueillies :	1 256	1 325
Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence):	325,4 jours	234 jours
- Centre Gabriel ROSSET	64,1 jours	56 jours
- Maison de Rodolphe (familles)	223,3 jours	301 jours
- Maison de Rodolphe (hommes isolés)	240,9 jours	173 jours
- Auberge des familles	918 jours	407 jours
- Village Temporaire Villeurbanne	180,8 jours	
Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)	16 620	12 574
- Nombre de personnes différentes (PAR)	51	56
Personnel :	27,15 ETP	22,86 ETP
	243 bénévoles	193 bénévoles
Budget annuel :	3 982 K€	3 022 K€
Financement :		
État, Ville de Lyon, Conseil général du Rhône	74 %	77 %
FOYER	26 %	23 %

RENFORCEMENT HIVERNAL DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Missions : Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

RENFORT HIVERNAL 2013-2014

(du 1 janvier 2014 au 31 mars 2014) : **211 places**

Pour isolés et couples :

- FOYER VILLEFRANCHE : 16 places
461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

- HALTE DE NUIT I : 25 places (lits de camps)
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

- HALTE DE NUIT II : 25 places (lits de camps)
68 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Pour isolés :

- RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE : 25 places
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Pour familles :

- RÉSIDENCE LE BORDEAUX : 20 places
Fermeture le 2 avril 2014
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON

Pour familles :

VILLAGE TEMPORAIRE : 100 places
(30 janvier au 31 mars 2014)
24 Avenue Alfred de MUSSET 69100 VILLEURBANNE

Faits marquants : Ouverture de 2 Haltes de Nuit avec lits de camps.

QUELQUES CHIFFRES	2014
Capacité d'accueil :	211 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	8 005
Nombre de passages (Haltes de Nuit) :	4 302
Personnel :	8 ETP
	40 bénévoles
Budget annuel :	328 K€
Financement :	
État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	100 %

RENFORT HIVERNAL 2014-2015

(du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014) : **126 places**

Pour isolés et couples (hiver) :

- FOYER VILLEFRANCHE : 16 places
461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

- HALTE DE NUIT: 25 places (lits de camps)
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Pour familles :

- RÉSIDENCE LE BORDEAUX : 85 places
Ouverture le 7 novembre 2015
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON

Faits marquants : Forte mobilisation de places à la Résidence le Bordeaux.

QUELQUES CHIFFRES	2014
Capacité d'accueil :	126 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	4 026
Nombre de passages (Haltes de Nuit) :	1 257
Personnel :	8 ETP
	82 bénévoles
Budget annuel :	150 K€
Financement :	
État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	100 %



Mission : Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

- ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 rue Robert SCHUMANN / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

- ACCUEIL SAINT VINCENT

10 rue BELLÉVRE / 69005 LYON

- LA RENCONTRE

2 rue PELLETIER / 69004 LYON

- L'ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE (ex Relais SOS) agréé CHRS*

90 rue Marius BERLIET / 69008 LYON – a déménagé 105 rue VILLON 69008 LYON

Faits marquants : Baisse de la fréquentation des accueils de jour. Le Relais SOS a déménagé dans l'extension de la Maison de Rodolphe et a changé de nom en Accueil de Jour Maison de Rodolphe. Travaux à La Rencontre.

QUELQUES CHIFFRES	2014	2013
Capacité d'accueil par jour :	300 personnes	300 personnes
Passages :	40 381	53 029
Nombre de personnes différentes accueillies	3 126	NA
Moyenne de fréquentation par jour :	170 personnes	222 personnes
Nombre de prestations :	50 475	61 843
Personnel :	11,2 ETP	11,18 ETP
	163 bénévoles	147 bénévoles
Budget annuel :	935 K€	897 K€
Financement :		
État, Ville de Lyon, Conseil général du Rhône, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	54 %	61 %
FOYER	44 %	31 %
Autre	2 %	2 %

*CHRS : agréé Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



Missions : Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS*, etc.) ou le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) d'isolés, de couples et de familles.

- Pour isolés :**
- **FOYER EUGÈNE PONS : 25 places CHRS***
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON a déménagé 105 rue VILLON 69008 LYON et dans des appartements en diffus
 - **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE : 77 places dont 43 places CHRS* et 13 places CHRS* Urgences (depuis juin 2014)**
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE
 - **LE FOYER LA CALADE : 27 places CHRS***
dont 2 places pour femmes victimes de violences (avec ou sans enfants)
461 rue Robert SCHUMAN / 69400 VILLEFRANCHE / SAONE
 - **RÉSIDENCE LE « 85 » : 20 places**
85 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON
 - **RÉSIDENCE « LES HORTENSIA » : 21 places Maison Relais**
68 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON
- Pour isolés et couple(s):**
- **LE « 122 » : 25 places CHRS* URGENCE**
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON
 - **LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN : 12 places Maison Relais**
AGAPÈ / 122 rue de GERLAND / 69007 LYON
- Pour familles :**
- **L'AUBERGE DES FAMILLES : 12 places CHRS***
AGAPÈ / 21 Avenue J.F. RACLET / 69007 LYON
 - **RÉSIDENCE LE BORDEAUX : 114 places (36 chambres)**
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON
 - **ANTENNES FAMILLES : 200 places**
 - ANTENNE CALUIRE / 69300 CALUIRE ET CUIRE : 25 appartements
 - ANTENNE VILLEFRANCHE / 69400 VILLEFRANCHE/S : 24 appartements
- Services associés :**
- **Service Le Monde Nouveau (AAVA***),**
 - **Service Action Familles,**
 - **Mission Logement.**

Faits marquants : Création de 13 places CHRS* URGENCE à la Chardonnière en juin 2014. Fin de la mission animation au sein du Service Action Familles.

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

QUELQUES CHIFFRES	2014	2013
Capacité d'accueil des CHRS* :	145 places	132 places
- Nuitées CHRS* :	44 989	42 577
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* :	276 jours	338 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	274	268
Capacité d'accueil (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	355 places	355 places
- Nuitées autres que CHRS* et Maisons Relais :	113 499	95 888
- Durée moyenne de séjour des sortants autres que CHRS* et Maisons Relais :	414 jours	294 jours
- Personnes différentes accueillies autres que CHRS* et Maisons Relais :	480	467
Capacité d'accueil des Maisons Relais :	33 places	33 places
- Nuitées Maisons Relais:	10 109	8 431
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais:	469 jours	291 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais:	34	32
Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :	56 stagiaires	63 stagiaires
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :	17 740 heures (9,75 ETP)	16 977 heures (9,3 ETP)
Mission Logement :	56 nouveaux dossiers	44 nouveaux dossiers
- Relogement Mission Logement :	41 ménages	36 ménages
Personnel :	41,6 ETP	40,19 ETP
	139 bénévoles	125 bénévoles
Budget annuel :	4 690 K€	4 566 K€
Financement :		
État, Conseil général du Rhône	71 %	59 %
FOYER	18 %	26 %
Autre (principalement participation des usagers)	11 %	15 %

Capacité d'accueil totale :	533 places	520 places
- Nuitées :	168 597	146 896
- Durée moyenne de séjour :	386 jours	307 jours
- Personnes différentes accueillies :	788	767

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active



Mission : Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER.

Points Santé / permanences : CENTRE GABRIEL ROSSET, LA CHARDONNIÈRE, LE RELAIS SOS, LA MAISON DE RODOLPHE, L'AUBERGE DES FAMILLES.

Lieu hygiène : CENTRE GABRIEL ROSSET
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

Lits de repos : RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Service associé : Parrainage du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM AGORA)
Fin du parrainage en décembre 2014
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Faits marquants : Rattachement des Lits de Repos à La Chardonnière. Fin du parrainage du GEM Agora.

QUELQUES CHIFFRES	2014	2013
Lits de repos	12 places	12 places
- Durée moyenne de séjour des sortants :	67 jours	22 jours
- Nuitées :	3 278	3 529
- Personnes différentes	66	72
Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)	9 090 passages	10 134 passages
- dont soins infirmiers	8512	9 795
- dont actions médecins	951	1 217
- dont démarches de coordination	309	142
Lieu Hygiène (nombre de prestations):	747	856
Personnel :	3,2 ETP	4 ETP
	15 bénévoles	17 bénévoles
Budget annuel :	457 K€	405 K€
Financement :		
	État, Ville de Lyon	63 %
	FOYER	44 %



ACCOMPAGNEMENT

Mission : Affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne. L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Indissociable de toute structure sociale, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est promulgué par des professionnels éducateurs, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « *Passager* », l'association a construit des services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir.

C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée.

L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.



INSERTION PROFESSIONNELLE

Mission : Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

- **ATELIER CUISINE: 6 postes (hors ACI**)**

3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

- **ATELIER ENTRETIEN / NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE :**

22 postes (hors ACI)**

3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

- **ATELIER TRANSFORMATION : 4 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

- **ATELIER TRANSPORT / COLLECTE : 15 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

- **ATELIER TRI OBJETS : 10 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

- **ATELIER TRI TEXTILE : 21 postes ACI****

17 rue de TOULON / 69007 LYON

Nouvelle adresse à partir de novembre : 51 avenue Franklin ROOSEVELT / DECINES-CHARPIEU

- **RECYCLERIES : 4 postes ACI****

- 85 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON

- **DANS LES DÉCHETTERIES**

- 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE

- impasse des anciennes vignes / 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

- Croix-Blanche – Z.A. Deux Vallées / 69670 VAUGNERAY

Services associés :

- Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)

- Mission Emploi-Formation

Faits marquants : Pérennisation du dispositif P.E.R.L.E. Déménagement du Centre de Tri Textile. Reforme de L'IAE (modifications de financement et des modalités des contrats de travail des salariés en insertion).

** ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

QUELQUES CHIFFRES	2014	2013
Nombre de postes :	82 postes ETP (dont 54 en ACI**)	82 postes ETP (dont 54 en ACI**)
Personnes différentes accueillies (CUI/CDDI**** en ACI**) :	152	161
- Sorties dynamiques (CUI/CDDI**** en ACI**) :	39,3 %	41 %
Personnes différentes accueillies (PERLE) :	173 personnes	193 personnes
- Accès à l'emploi (PERLE) :	60 %	61 %
Volumes produits :		
Nombre de collectes à domicile :	1 647	1 293
Tri Textile :	870 Tonnes	918 Tonnes
Repas préparés :	335 263	302 592
Personnel :	32,07 ETP	28,56 ETP
	75 bénévoles	90 bénévoles
Budget annuel :	2 864 K€	2 817 K€
Financement :		
État, Fonds Social Européen, Conseil régional Rhône-Alpes	48 %	45 %
FOYER	42 %	45 %
Autre (dont ISF)	10 %	10 %

** ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

**** CUI et CDDI : Salariés en Contrat Unique d'Insertion et Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

RAPPORT DU TRÉSORIER 2014

PRINCIPAUX RESULTATS

Le résultat d'exploitation du FOYER s'établit à -1 448 K€, soit un déficit qui s'est encore creusé depuis 2013. Malgré un résultat financier incluant l'impôt excédentaire de 794 K€, l'équilibre n'est pas atteint, puisque le résultat courant est déficitaire de 654 K€. En revanche, le résultat exceptionnel significatif en 2014, résultant principalement de la cession de l'immeuble de la rue Eugène PONS, vient compenser ce déficit, ce qui permet d'arriver à un résultat net excédentaire de 975 K€.

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE PAR ACTIVITE

Les frais partagés correspondent aux frais de fonctionnement du siège, à savoir ceux des fonctions support (direction, comptabilité, achats, informatique, etc.) et ceux des fonctions mutualisées (services généraux, buanderie, cuisine, entretien et maintenance) permettant à l'ensemble du FOYER de fonctionner.

L'Association comprend à la fois les ressources collectées auprès de la générosité du public et les frais afférents ainsi que les frais de fonctionnement pris en charge directement par le FOYER (patrimoine, vacances d'occupation de places, etc.).

Les plans hivernaux comprennent deux mois de fonctionnement du Village Temporaire de Villeurbanne, dispositif pérennisé en hébergement d'urgence à l'issue du plan froid 2013-2014.

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE PAR ACTIVITE (en K€)

2014

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Subventions activités	7 033	351			0
Produits Activités Solidaires			2 790		0
Dons & Quête	3	179			1 416
Participations des Passagers	700	86	0	15	0
Autres produits	178	17	0	8	536
Reprises de provisions et transferts de charges	23	1 018			244
Total produits de fonctionnement	7 937	1 650	2 791	267	2 052

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel	4 165	2 012		2 052	121
Achats non stockés	704	124	73	156	43
Charges externes	2 602	385	361	622	287
Impôts et taxes	43	4	15	4	78
Amortissements et provisions	1 330	39	158	166	655
Total charges de fonctionnement	8 843	2 564	606	3 001	1 183
Coûts des locaux et fonctions mutualisées	1 673	-443	799	-2 733	625

RESULTAT D'EXPLOITATION

Résultat financier net d'impôt

RESULTAT COURANT

Résultat exceptionnel

RESULTAT NET DE L'EXERCICE

	Accueil & Hébergement	Insertion Professionnelle	Activités Solidaires	Frais partagés	Association
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 579	-470	1 386	0	244
Résultat financier net d'impôt					794
RESULTAT COURANT	-2 579	-470	1 386	0	1 038
Résultat exceptionnel					1 629
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-2 579	-470	1 386	0	2 667

TOTAL 2014 Hors plans hivernaux	Plans Hivernaux	TOTAL 2014 Dont plans hivernaux
7 384	447	7 831
2 790		2 790
1 598	2	1 601
801		801
739		739
1 385		1 385
14 698	449	15 147
8 349	161	8 510
1 099	17	1 116
4 257	220	4 477
144		144
2 347		2 347
16 197	398	16 595
-79	79	
-1 420	-28	-1 448
794		794
-626	-28	-654
1 629		1 629
1 003	-28	975

2013

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Subventions activités	6 287	466			2
Produits Activités Solidaires			2 872		0
Dons & Quête	22	158	4	4	1 436
Participations des Passagers	623	0	0		0
Autres produits	130	145	1	5	632
Reprises de provisions et transferts de charges	168	750	31	243	22
Total produits de fonctionnement	7 230	1 519	2 908	253	2 090

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel	3 999	1 919	13	1 994	171
Achats non stockés	723	132	79	122	15
Charges externes	1 901	396	376	674	422
Impôts et taxes	34	4	15	4	64
Amortissements et provisions	1 370	48	152	182	641
Total charges de fonctionnement	8 027	2 500	635	2 977	1 313
Coûts des locaux et fonctions mutualisées	1 583	-676	1 112	-2 724	498

RESULTAT D'EXPLOITATION

Résultat financier net d'impôt

RESULTAT COURANT

Résultat exceptionnel

RESULTAT NET DE L'EXERCICE

	Accueil & Hébergement	Insertion Professionnelle	Activités Solidaires	Frais partagés	Association
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 380	-305	1 161	0	279
Résultat financier net d'impôt					383
RESULTAT COURANT	-2 380	-305	1 161	0	662
Résultat exceptionnel					5 156
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-2 380	-305	1 161	0	5 818

TOTAL 2013 Hors plans hivernaux	Plans Hivernaux	TOTAL 2013 Dont plans hivernaux
6 756	709	7 465
2 872		2 872
1 623		1 623
622		622
913		913
1 215		1 215
14 000	709	14 709
8 096	171	8 267
1 071	15	1 086
3 770	303	4 073
122		122
2 392		2 392
15 451	489	15 940
-206	206	
-1 245	14	-1 231
383		383
-861	14	-848
5 156		5 156
4 295	14	4 309

Variations

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Subventions activités	746	-115	0	0	-2
Produits Activités Solidaires	0	0	-82	0	0
Dons & Quête	-18	21	-4	-4	-20
Participations des Passagers	77	86	0	15	0
Autres produits	47	-128	0	3	-96
Reprises de provisions et transferts de charges	-146	268	-31	1	78
Total produits de fonctionnement	707	131	-117	15	-39

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel	167	92	-13	58	-50
Achats non stockés	-19	-8	-6	34	28
Charges externes	700	-11	-15	-52	-136
Impôts et taxes	8	0	0	0	14
Amortissements et provisions	-40	-9	6	-16	14
Total charges de fonctionnement	816	64	-29	24	-130
Coûts des locaux et fonctions mutualisées	90	233	-313	-9	127

RESULTAT D'EXPLOITATION

Résultat financier net d'impôt

RESULTAT COURANT

Résultat exceptionnel

RESULTAT NET DE L'EXERCICE

	Accueil & Hébergement	Insertion Professionnelle	Activités Solidaires	Frais partagés	Association
RESULTAT D'EXPLOITATION	-199	-166	225	0	-36
Résultat financier net d'impôt	0	0	0	0	410
RESULTAT COURANT	-199	-166	225	0	374
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	-3 527
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-199	-166	225	0	-3 153

VAR Hors plans hivernaux	Plans Hivernaux	VAR Dont plans hivernaux
629	-263	366
-82	0	-82
-25	2	-22
179	0	179
-174	0	-174
170	0	170
698	-260	438
253	-11	243
28	2	30
487	-83	405
22	0	22
-45	0	-45
746	-91	655
127	-127	0
-175	-42	-217
410	0	410
235	-42	193
-3 527	0	-3 527
-3 292	-42	-3 334

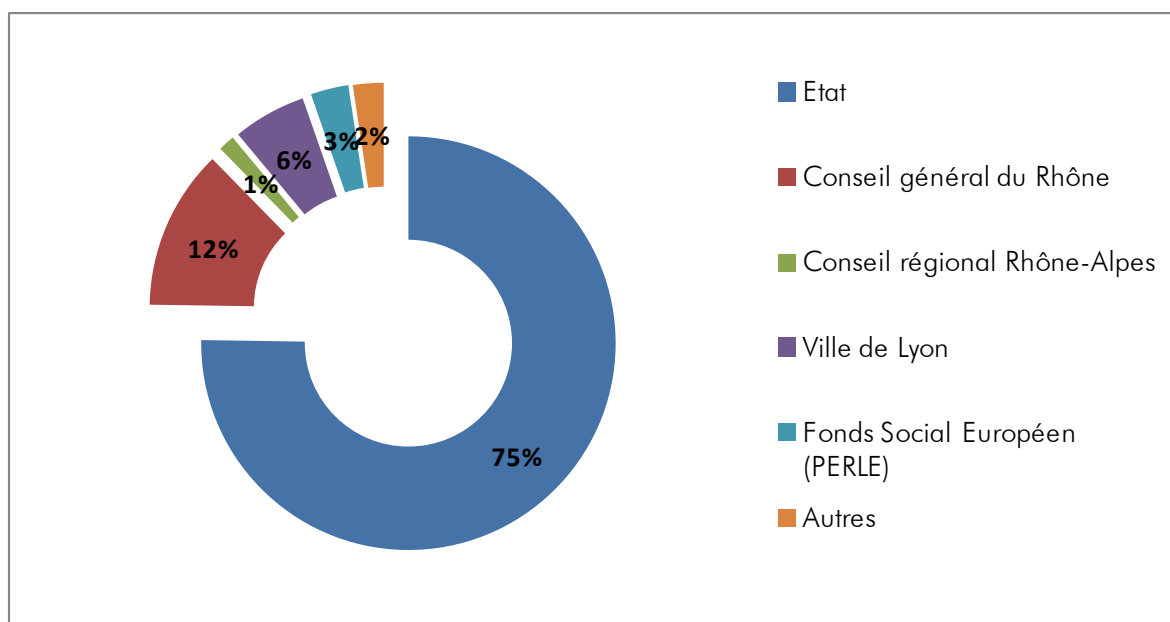
PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** sont en hausse par rapport à 2013 mais évoluent différemment selon leur nature :

- **Les subventions versées par l'État**, notre principal financeur (75% des subventions), ont sensiblement augmenté sur l'exercice 2014 (+466 K€). En effet, les subventions récurrentes accordées à nos CHRS sont en hausse, du fait de l'ouverture de 13 places supplémentaires à la Résidence La Chardonnière (+80 K€) et à l'obtention de 91 K€ de crédits non reconductibles pour rembourser au Foyer une partie des déficits plus anciens qui n'avaient pas été réglés. Hors les CHRS, les évolutions de subventions sont principalement dues à des changements de périmètre sur les plans hivernaux, liés notamment à l'ouverture fin janvier 2014 du Village Temporaire de Villeurbanne dont le dispositif a été pérennisé à l'issue du Plan Froid 2013-2014. Ce nouveau dispositif apparaît donc pour 9 mois de l'année 2014 au niveau des activités d'accueil et hébergement. Si l'ensemble du plan hivernal et du Village Temporaire de Villeurbanne a représenté 285 K€ de subventions supplémentaires par rapport à 2013, il contribue néanmoins pour une part de plus en plus faible à nos charges de structure dans la mesure où l'État ne prend pas en charge les frais de fonctionnement imputables à ces dispositifs. Par ailleurs, la baisse du financement FSE sur le programme PERLE traduit la volonté du Foyer d'adopter une approche prudente dans l'évaluation des subventions à recevoir.

Mentionnons également la signature fin 2014 d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'État pour une période de 2015 à 2017 destiné à stabiliser les DGF de nos CHRS et ainsi pérenniser nos actions.

En 2014, les subventions se répartissent comme suit :



- **Les produits des Activités Solidaires** sont en légère baisse par rapport à 2013, en raison notamment de la fermeture du Bric à Brac Guillotière au mois de décembre (-42 K€) qui doit s'installer prochainement dans les locaux auparavant occupés par le Tri Textile rue de Toulon, mais également de la baisse des recettes réalisées lors des Journées d'Entraide en novembre 2014 (-51 K€). Le produit des activités solidaires se monte à 2 790 K€ en 2014 et représente, net des charges liées, une ressource supplémentaire de 2 185 K€ (hors charges indirectes).
- **Les fonds collectés issus de la générosité du public et des entreprises** s'élèvent à 1 601 K€ en 2014, en légère baisse par rapport à 2013. Les Arbres de la Solidarité représentent 302 K€ de ce montant, en baisse également de 43 K€. Pour rappel, ces fonds dédiés sont comptabilisés en année calendaire alors que les campagnes des Arbres sont à cheval sur deux exercices, ce qui rend la comparaison d'un exercice à l'autre un peu incertaine. Parallèlement à cette évolution, les dons manuels directs et dons ISF dédiés à l'ACI sont en hausse de 29 K€, ces derniers n'ayant pas fait l'objet d'un appel en 2013. A ce montant, il faut ajouter 349 K€ de legs inscrits en produits exceptionnels, pour atteindre un montant de générosité du public de 1 949 K€, témoignant encore une fois du soutien précieux des donateurs (personnes privées et morales).
- **Les reprises de provisions et transferts de charges** ont augmenté en 2014 pour atteindre 1 385 K€. En effet, les transferts de charges qui résultaient jusqu'en 2013 des remboursements de salaires des employés en Contrat Unique d'Insertion (CUI) en comprennent également depuis juillet 2014 une aide au poste pour un montant de 310 K€, relative aux Contrats à Durée Déterminée d'Insertion en ACI, dans le cadre de la réforme de l'Insertion par l'Activité Économique.
- Notons par ailleurs que les recettes du Tri Textile et du Tri Objets comptabilisées en « autres produits » ont fait l'objet d'un reclassement en « participations des usagers » à la demande de la MILOS.

CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement, les **dépenses d'exploitation** (hors plans hivernaux) ont augmenté de 746 K€ :

- **Sensible hausse de la masse salariale par rapport à 2013 qui s'établit à 8 349 K€ hors plans hivernaux.** Ce poste représente la moitié des dépenses d'exploitation du FOYER, ce qui constitue un poids normal pour une activité d'accompagnement social. La pérennisation du Village Temporaire de Villeurbanne a engendré des coûts de personnel supplémentaires pour 82 K€. Hors Village Temporaire de Villeurbanne, l'augmentation de 2%, en ligne avec le budget s'explique en partie par le phénomène de « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) qui engendre une hausse mécanique de la masse salariale

(pour environ 80 K€). Le reste de l'augmentation résulte de mouvements contradictoires : départs de salariés (siège et fonctions support, service action famille) compensés par des créations de poste (travailleur social à la Chardonnière, Responsable de l'Insertion professionnelle, contrôleur de gestion, etc.).

Enfin, une partie de cette masse salariale est couverte par des subventions : l'État pour le Village Temporaire de Villeurbanne, le Fonds Social Européen pour le programme PERLE, les transferts de charge pour les salariés en CUI et CDDI.

- **Globalement, les autres charges de fonctionnement sont en hausse** : en dehors de la masse salariale, les achats et charges externes augmentent significativement de 515 K€ en 2014, les charges de fonctionnement du Village Temporaire de Villeurbanne pesant pour 439 K€.

Hors Village Temporaire de Villeurbanne, ces charges augmentent de 77 K€ en 2014, masquant des évolutions contradictoires entre les différents postes et activités du FOYER. Notons la forte croissance des coûts d'entretien des locaux notamment au niveau des activités d'accueil et hébergement. Cette évolution est principalement liée à la décision du FOYER de confier le nettoyage de ses sites à un prestataire externe (+123 K€), mais également aux frais liés à la maintenance et aux travaux d'entretien des immeubles qui pèsent de plus en plus sur les missions sociales. Parallèlement, certains postes de charges se réduisent comme les honoraires et les loyers immobiliers, bien moins importants qu'en 2013.

Enfin, les dotations aux provisions pour fonds dédiés sont en baisse de 43 K€, correspondant à la neutralisation des fonds collectés en 2014 au titre des Arbres de la Solidarité, en baisse donc par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est encore très déficitaire en 2014. En effet, la progression des ressources en 2014, ne compense qu'en partie la hausse des charges d'exploitation qui continuent d'augmenter régulièrement et « mécaniquement ». Les choix patrimoniaux du FOYER, propriétaire de la plupart de ses bâtiments, pèsent également sur le compte d'exploitation, puisque celui-ci supporte d'importantes charges d'amortissement, d'entretien et de travaux. Ces éléments restent des gages de sécurité pour l'avenir du FOYER.

Le résultat financier net d'impôt se monte à **794 K€**, en hausse de 410 K€ en 2014, grâce à la réalisation de plus-values sur des cessions d'actions et aux revenus des nouveaux titres de placement.

Le résultat exceptionnel très important en 2014, s'élève à 1 629 K€. Il n'atteint pas en revanche le niveau exceptionnel de 2013, occasionné par l'opération d'échange de patrimoine avec l'OPAC. Hors ces éléments, le résultat exceptionnel 2014 est en hausse par rapport à 2013, évolution imputable à plusieurs éléments : la vente de l'immeuble de la rue Eugène Pons qui a généré une plus-value de 1 119K€, des reprises de fonds dédiés significatives au titre des campagnes des Arbres de la Solidarité 2012-2013 et 2013-2014 en hausse de 276 K€, et des reprises de provisions pour gros travaux portant sur les 4 bâtiments de l'OPAC pour 234 K€ suite à la révision du plan de travaux de l'OPAC.

BENEVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 7 613 K€ en 2014, dont 6 468 K€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant environ 105,5 Équivalents temps plein en 2014 (soit 1500 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 128€ nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.

BILAN RESUME (EN K€)

ACTIF (en K€)	2014	2013	PASSIF (en K€)	2014	2013
Terrains	5 774	5 668	Fonds associatifs	43 006	38 698
Constructions	14 458	14 569	Subventions	1 093	1 214
Aménagements	7 349	8 442	Résultat	975	4 308
Immobilisations financières	16 620	9 399	Fonds permanents	45 074	44 220
Autres immobilisations	380	368	Provisions	1 312	1 657
Total immobilisations	44 581	38 446	Fonds dédiés	1 378	1 343
Disponibilités et VMP	7 326	13 659	Emprunts	5 214	5 553
Autres éléments d'actif	3 902	3 058	Autres dettes	2 831	2 390
Actif circulant	11 228	16 717	Passif circulant	10 735	10 943
TOTAL ACTIF	55 809	55 163	TOTAL PASSIF	55 809	55 163

PRINCIPALES EVOLUTIONS DU BILAN

- Très forte croissance de l'actif immobilisé qui s'élève à 44,6 M€ au 31/12/14. LE FOYER poursuit sa politique de sécurisation de la trésorerie avec de nouveaux placements à long terme pour un total de 7 M€, ce qui explique l'augmentation significative des immobilisations financières et la baisse de la trésorerie qui passe de 13,7 M€ à fin 2013 à 7,3 M€ en 2014. Au 31/12/14, cette trésorerie est placée de manière garantie sur des comptes sur livrets au sein de différentes banques.

En revanche, la valeur nette des immobilisations corporelles diminue en raison de l'amortissement du patrimoine immobilier du FOYER et du montant limité d'acquisitions sur l'année.

Conséquence de ces variations, le fonds de roulement du FOYER diminue significativement et ne se monte plus qu'à 0,6 M€ au 31/12/14 au lieu de 5,6 M€ au 31/12/13.

- Par ailleurs, LE FOYER a consenti une avance en compte-courant de 1,6 M€ à la SCI La Magnanerie pour la réalisation des travaux d'aménagement du site de Décines.

L'objectif du FOYER est d'optimiser son exploitation afin de revenir à un résultat courant équilibré dans les prochaines années.

DONNEES CONSOLIDEES

Pour la deuxième année consécutive le FOYER produit des états consolidés proforma (non inclus dans le périmètre de certification des comptes). Ils permettent de donner une vision complète de ses actifs, dont une partie est localisée dans les deux sociétés civiles immobilières qu'il possède. Les tableaux ci-dessous constituent donc la consolidation des comptes du FOYER avec ceux de la SCI La Magnanerie, et de la SCI Croix-Barret.

Compte de résultat consolidé proforma	2014	2013	écart
Produits	15 300	14 709	591
Charges externes	5 599	4 998	601
Valeur ajoutée	9 701	9 711	-10
Autres taxes	835	754	81
Salaires	5 233	5 090	143
Charges sociales	2 654	2 581	73
Excédent brut d'exploitation	979	1 286	-307
Dotations provisions	332	382	-50
Dotations amortissements	2 181	2 195	-14
Autres charges	11	0	11
Résultat d'exploitation	-1 545	-1 291	-254
Produits Financiers	840	384	456
Charges financières	55	0	55
Résultat courant avant impôts	-760	-907	147
Produits exceptionnels	2 571	5 649	-3 078
Charges exceptionnelles	943	445	498
Impôts sur les bénéfices	60	88	-28
Résultat de l'exercice	808	4 209	-3 401

Le compte de résultat consolidé est très proche de celui du FOYER, indiquant le peu d'activité des SCI destinées à abriter pour l'une les locaux de l'Artillerie, pour l'autre les locaux du Bric à Brac et du futur Atelier de Tri Textile, à DÉCINES-CHARPIEU.

Bilan consolidé proforma	2014	2013
Capital	28 262	28 262
Réserves Antérieures	13 798	9 658
Autres Capitaux Propres	1 868	1 929
Résultat de la Période	808	4 209
Provisions	2 690	3 000
Emprunts	5 214	5 522
Total Ressources Permanentes	52 640	52 580
Immobilisations Incorporelles	8	55
Immobilisations Corporelles	35 645	34 987
Immobilisations financières	9 819	9 952
Total emplois permanents	45 472	44 994
Fond De Roulement	7 168	7 586
Clients et Comptes Rattachés	176	32
Autres Actifs	2 237	2 361
Charges Constatées d'Avance	58	58
Total emplois circulants	2 471	2 451
Autres Dettes Financières	27	28
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 352	911
Dettes Sociales	1 271	972
Dettes Fiscales	59	185
Comptes Courants Financiers Passif	0	0
Autres Passifs	228	366
Total ressources circulantes	2 937	2 461
BFR	-466	-10
Trésorerie	7 634	7 597

A noter que la trésorerie d'ouverture a été retraitée des placements à long terme (reclassés en immobilisations financières pour 7M€) afin d'assurer la cohérence des flux du tableau de financement entre 2013 et 2014.

On peut observer la relative stabilité du bilan par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des immobilisations corporelles est due aux travaux d'aménagement des locaux de DÉCINES-CHARPIEU.

Tableau de financement consolidé proforma	2014	2013
Résultat Net	808	4 209
Dotations Amortissements	2 181	2 195
Variations Provisions Pour Charges	-310	875
Variations Provisions Financières	0	0
Plus Ou Moins Value Sur Cession d'Immobilisations	-1 103	-5 226
Marge brute d'autofinancement	1 576	2 053
Stocks	0	0
Client Et Comptes Rattachés	-144	-32
Fournisseurs	441	-4
Autres Actifs d'Exploitation	124	-171
Autres Passifs d'Exploitation	36	397
Flux trésorerie généré par l'activité	2 033	2 243
Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles	-4	-51
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-2 804	-10 734
Acquisitions Immobilisations Financières	133	0
Cessions Immobilisations	1 119	5 500
Flux net trésorerie opérations d'investissement	-1 556	-5 285
Dividendes Versés	-69	0
Augmentation Capital Numeraire	0	0
Autres Capitaux Propres	-61	556
Emission Emprunt Plus 2 Ans	0	2 750
Remboursement Emprunt 2 Ans Emission	-308	-216
Variation Autres Dettes Financières	-1	0
Variation Comptes Courants Financiers	0	0
Variations Interets Courus	0	0
Flux net de trésorerie sur opérations financières	-439	3 090
Variation de trésorerie	38	48

Le tableau de financement consolidé permet d'apprécier la situation générale de la trésorerie de l'ensemble des entités consolidées. Le niveau de trésorerie du FOYER est resté stable entre 2013 et 2014. Les investissements limités en 2014 (2,7 M€ pour 10,7M€ en 2013) ont été financés par la vente de l'immeuble de la rue Eugène PONS pour 1,1M € ainsi que par l'activité pour 1,6 M€.

Ces outils d'analyse des données consolidées seront perfectionnés et suivis dans les années à venir, afin d'assurer la nécessaire transparence de notre communication financière.

Pierre CHEVALLIER

Trésorier

QUELQUES CHIFFRES 2014

- **21** DISPOSITIFS D'ACCUEIL, D'HÉBERGEMENT ET D'INSERTION
- JUSQU'À **1 000** PLACES MOBILISÉES
(**890** PLACES TOUTE L'ANNÉE)
- **335 263** REPAS PRÉPARÉS
- **297 835** NUITÉES
- **40 381** PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR
- **1 500** BÉNÉVOLES
- **260** SALARIÉS DONT **110** PERSONNES EN INSERTION
- CHARGES D'EXPLOITATION DE **17** MILLIONS €
(51 % DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS)

